

Observation n°184 du 13/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis opposé à l'érection de cette nouvelle centrale éolienne de 6 aérogénérateurs sur la commune de Doussay.

L'Académie de Médecine précise que l'[éolien](#) terrestre "affecte au travers de ses nuisances sonores et visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et de leur état de complet bien-être physique, mental et social" lequel définit aujourd'hui le concept de santé.

55 % des malades interrogés ds ce parc ds la vidéo déclarent souffrir d'insomnies, 45 % de migraines, 38 % d'acouphènes, 28 % d'anomalies cardiaques et 25% de vertiges. Les conclusions montrent une corrélation avec la présence d'éoliennes.

Petite vidéo de qqe secondes d'un parc éolien qui est en France et NON pas en Allemagne comme on pourrait le croire. [https://m.youtube.com/watch?v=\\_DDewMGewkQ](https://m.youtube.com/watch?v=_DDewMGewkQ)

Forcer des citoyens à vivre dans cet enfer. Il y a des gens qui font ça à d'autres gens en France!

Il y a clairement des sous-hommes en France, des citoyens de seconde classe...et ce sont les habitants de Doussay et des villages autour si ce parc était approuvé !  
Non à ce parc.

[https://m.youtube.com/watch?v=\\_DDewMGewkQ](https://m.youtube.com/watch?v=_DDewMGewkQ)

Association Vent du Lenclotrais - Savigny sous faye